

JEAN-CHARLES DE BELLY DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 3 VALLÉES - 54 MEURTHE ET MOSELLE

Pôle d'Excellence Rurale et développement des territoires ruraux



La Communauté de Communes des 3 Vallées est un territoire situé en Meurthe-et-Moselle composé de 25 communes rurales qui s'étend sur plus de 220 km² à l'ouest du Sillon Mosellan, entre les départements de Moselle et de Meuse à proximité de Metz et Pont-à-Mousson.

Sa population est en croissance constante depuis le début des années 90 et s'établit aujourd'hui à 6 000 habitants avec un bourg centre de 1 200 habitants. Cette périurbanisation progressive tend même à s'accélérer grâce au dynamisme économique du Sillon Mosellan et à l'offre foncière encore abordable.

Issu d'un EPCI créée en 1986, la Communauté de Communes des 3 Vallées a été instaurée en 1998, l'habitude de travailler ensemble est déjà fort ancienne et bien ancrée. Le caractère rural prononcé de notre territoire et le pragmatisme des élus ont permis un fort développement de l'intercommunalité dans toutes ses formes. De plus, les 25 communes sont situées en plein cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine et du Pays du Val de Lorraine qui regroupe, lui, plus de 90 000 habitants des portes de Nancy aux portes de Metz.

D'un projet de territoire...

Réactualisée de manière participative en 2002-2003 afin de donner un second souffle à la Communauté de Communes, la Charte de Territoire a mis en exergue 4 objectifs principaux :

- Maintenir la qualité du cadre de vie,
- Maintien du tissu économique existant pour ne pas devenir un simple « territoire dortoir ». En effet, un tissu de TPE/TPI et des services publics importants (collège, maisons de retraite...) permettent d'offrir 1 emploi pour 2 actifs résidants sur place,
- Maîtriser l'urbanisation des villages pour contenir l'augmentation de population,
- Développer les services à la population pour répondre aux besoins grandissants et afin de maintenir la cohésion de nos villages,

Les grands principes d'un PER (cette procédure ressemble fortement au LEADER +) :

- Il faut choisir une thématique transversale parmi 4 proposées,
- Il faut un partenariat entre acteurs privés et publics,
- Il faut qu'un comité de pilotage ad'hoc soit représentatif de ce partenariat,
- Il faut que les projets retenus et financés par l'État sur 2007-2009 permettent de créer de l'emploi.

Vous devez certainement vous demander quels sont les points communs entre Mercuri Urval et l'univers public ?

>>> **La recherche de la performance publique.**

Mercuri Urval

Mercuri Urval est un cabinet de conseil en Management des Ressources Humaines, intervenant auprès de la Fonction Publique Territoriale grâce à son Pôle Public dédié.

Quelle est la nature du 1^{er} contact que vous avez avec un Dirigeant Public ?

Dans la majorité des cas, les collectivités prennent contact avec nous (sur recommandation) pour un recrutement à effectuer sur des profils de Directeurs, DGA ou DGS.

Nous nous distinguons alors grâce à notre sourcing très diversifié, ne faisant pas uniquement appel à notre carnet d'adresse. Cela est la garantie de l'efficacité.

Notre valeur ajoutée se situe dans notre capacité à évaluer avec précision l'adéquation entre le profil recherché et celui des candidats rencontrés, encore faut-il, au préalable, bien comprendre quelles seront les compétences clés pour réussir dans le poste.

Enfin, nous proposons un suivi d'intégration très complet et personnalisé, gage essentiel de la réussite effective d'une mission.

Ces prestations vous permettent-elles de fidéliser les clients ?

Oui, d'autant que nos méthodes de travail nous rapprochent des clients.

Si nous sommes reconnus pour la qualité de nos recrutements, c'est avant tout notre positionnement élargi comme conseil, notre transparence et notre neutralité qui font la différence.

Très rapidement, nous ne sommes plus face à face pour évoquer une mission, mais bel et bien côte à côte, pour partager une même vision dans laquelle s'intègre la ou les missions.

Dès lors, peut-on parler de partenariat avec les acteurs publics ?

A partir du moment où nous regardons dans la même direction, nous pouvons parler de partenariat. En fait, nous dépassons la simple problématique du recrutement en la faisant dialoguer

avec la stratégie des élus pour viser l'excellence des politiques publiques.

La véritable valeur ajoutée se situe dans cette capacité à relier les hommes à la stratégie. Le recrutement n'est plus un fait ponctuel, mais une force de développement.

Pouvez-vous nous donner un exemple illustrant cette relation ?

Récemment, une communauté nous a contactés pour une mission de recrutement de DGA. Puis ils nous ont demandé de réaliser une évaluation globale des compétences dans leur collectivité (sur les postes de directions), avant de nous mandater pour des actions de coaching des principaux managers.

Il s'agit bien d'une démarche globale, basée sur la confiance et le partage, pour atteindre l'excellence opérationnelle.

AUJOURD'HUI

DEMAIN



Et pour que compétence rime avec performance, rencontrons-nous.

Le pôle Public de Mercuri Urval
Charles POUVREAU – Responsable Pôle Public

Contact : Catherine GANANSIA
catherine.ganansia@mercuriurval.com
Tél. +33 (0)1 58 37 09 81 - Fax. +33 (0)1 58 37 09 98
27-29 rue des Poissonniers - 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

www.mercuriurval-pole.fr

CHAPITRE

3

LE JOURNAL
DES COMMUNAUTÉS

... à l'appel à projet des Pôles d'Excellence Rurale

A la lecture d'un entrefilet paru dans la Gazette des Communes en octobre 2005 sur la volonté du Ministre de l'aménagement de lancer un appel à projet, à l'instar de ce qui a été fait sur les Pôles de Compétitivité, au profit des territoires ruraux, j'ai tout de suite proposé à mon Président, dans l'attente de plus de précisions sur le cahier des charges, d'étudier l'opportunité d'une candidature sur la thématique du développement touristique.

Nous sommes parti du constat que la situation géographique de la CC3V était favorable à un développement touristique : en effet, située en plein cœur du PNRL, nous sommes à cheval sur la base de loisirs du lac de Madine et l'ancienne base militaire de Chambley. Ces deux sites sont actuellement concernés par des projets de développement touristique important par le Conseil Général de Meuse pour Madine et le Conseil Régional pour Chambley. Cette labellisation permettrait de nous structurer pour participer, avec nos acteurs touristiques locaux, à ce développement à venir et être dans une démarche réellement active.

Mais encore, la construction prochaine de la gare TGV d'interconnexion à Vandières à 12 km du bourg centre de la CC3V sera une opportunité intéressante pour le développement touristique de tout le secteur quand bien même nous arriverions à le structurer.

Fédérer les acteurs économiques du Territoire

Nous constatons que depuis plusieurs années, des acteurs touristiques, notamment dans le cadre de la diversification agricole, s'installent chez nous pour s'y développer : ferme-auberge, gîtes, chambres d'hôtes, labyrinthe de maïs, vente de produits locaux, château de Jaulny, campings... Par ailleurs, la CC3V travaille actuellement sur des projets touristiques de mise en valeur de son territoire et de ces acteurs : sentiers d'interprétation, rénovation des cœur de village, création d'un GR de pays entre Metz et Madine, création d'une Route de la Mémoire sur la Grande Guerre... Ce PER nous a semblé être une excellente opportunité **pour donner un coup de pouce financier à ses projets et surtout structurer et mettre en réseau tous ces acteurs.**

Par ailleurs, nous sommes parti du constat que plus de 70% des recettes pour financer nos actions proviennent des subventions de nos partenaires que sont l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Union Européenne et que ces sources de financement allaient prochainement se durcir et se raréfier au risque de paralyser le développement de notre territoire.

Il nous faut absolument s'adapter aux nouvelles formes de financement que sont ces appels à projet qui privilégient la sélection des projets les plus intéressants. Cette évolution inéluctable qui concerne aussi nos autres partenaires nous oblige à plus de réflexion dans la construction de nos projets donc à un recours systématique et à une mutualisation de l'ingénierie de territoire que nous offrent les communautés de communes, les PNRL et les Pays.

*Le projet de PER « Une terre d'accueil
entre l'eau (Madine) et l'Air (Chambley) »*

Rechercher un périmètre de développement pertinent

Le PER ne concerne pas uniquement le territoire de la CC3V trop petit, l'esprit des PER est de dépasser les frontières administratives pour se placer dans une logique de projet ! C'est pourquoi, nous avons tout de suite proposé à toutes les communautés de communes riveraines des sites de Madine et Chambley de participer à ce projet interdépartemental. Je vous avoue que ça n'a pas été évident de les convaincre de l'intérêt de cette candidature et mon Président y a sacrifié son forfait téléphonique... Les délais étaient très courts puisque le cahier des charges est paru à la fin décembre 2005 pour une remise des candidatures en mars 2006. Pour faciliter cette candidature, le PNRL qui chevauche les 2 départements et les communautés de communes concernées a accepté de coordonner la candidature. Mais encore, nous y avons associé dès le départ de la réflexion notre députée, qui a joué un rôle déterminant dans la sélection de notre candidature, et nos partenaires institutionnels.

Un premier bilan :

Nous avons obtenu la labellisation de l'État en juillet 2006 pour le financement de projets individuels portés par les acteurs et des projets collectifs. En effet, ces projets sont essentiels à la mise en réseau avec la mise en place de formations collectives, d'une Charte de tourisme durable, d'une signalétique touristique, d'une mise en réseau informatique...

Toutefois, le conventionnement avec l'État est intervenu tardivement en décembre 2006 avec une enveloppe globale de 850 000 € sur 2007-2009... de nombreux projets réalisés entre temps n'ont donc pas pu être éligibles et ont perdu ces financements.

Après une période difficile de démarrage car aucune enveloppe financière spécifique n'a été créée, l'État semble aujourd'hui jouer le jeu par le FNADT. Il nous a fallu trouver une méthode de fonctionnement plus efficace entre l'État, le Parc Naturel Régional de Lorraine, les communautés de communes et les acteurs privés.

Les moyens d'animation, pourtant indispensables, mis en place par le Parc Naturel Régional de Lorraine (coordinateur) ne sont pas suffisants pour mettre en mouvement ce réseau par la réalisation des actions collectives. C'est pourquoi, nous souhaitons que le coordonnateur du PER se porte prochainement candidat à LEADER + sur la base de ce PER pour garantir d'autres financements et pérenniser ce mouvement sur le long terme. ■

Jean-Charles de Belly
Directeur général des Services de la Communauté de Communes des 3 Vallées